

Préparation d'un entretien CSI

Dans son article 13, le décret du 25 mai 2016 (modifié le 26 août 2022) a décidé la création d'un Comité de Suivi Individuel (en abrégé CSI).

Un comité de suivi individuel est mis en place pour le doctorant, composé de membres ne participant pas à l'encadrement de la recherche. Ce CSI veille au bon déroulement de la formation, sur la base de la Charte Doctorale et de la Convention de Formation Doctorale. Au travers d'entretiens périodiques avec le doctorant, il évalue si les conditions propices à la formation et au progrès de la recherche sont réunies, formule d'éventuelles recommandations d'amélioration et remet un rapport d'entretien au directeur de l'école doctorale, au doctorant, et au directeur de thèse. Le CSI abordera également tout type de conflit potentiel, de discrimination ou de harcèlement, et évaluera chaque année la réinscription du doctorant.

- Le rôle principal du CSI est de veiller au bon déroulement de la thèse tout au long des 3 années ; il se concentre essentiellement sur les conditions de travail du doctorant, en abordant à la fois les aspects relationnels et matériels.
- Une autre fonction du CSI est de donner son avis sur la pertinence des réinscriptions annuelles. En cas de doute sur le niveau d'engagement ou de compétence du doctorant, le CSI peut demander la mise en place d'une période probatoire organisée avant la date limite des réinscriptions. Cette période, qui dure typiquement 2 mois, consiste à produire et présenter les résultats d'une liste de tâches élaborée conjointement par le directeur de thèse, le CSI et l'École doctorale. Le résultat de cette période d'essai sera utilisé pour prendre une décision finale concernant l'accord de réinscription.
- Le CSI a également pour mission d'éclairer le doctorant sur certaines questions et de servir de médiateur en cas de difficulté avec l'encadrement de thèse.

Il y a 3 entretiens obligatoires, organisés à 6 mois, 18 mois et 30 mois après le début de la thèse. Il est toutefois possible de contacter le CSI à tout moment. De même, le doctorant peut aussi faire appel à l'École Doctorale s'il estime nécessaire.

Le déroulement d'un entretien CSI se déroule en au moins trois étapes :

- 1 - Présentation scientifique par le doctorant (l'encadrement est invité mais il ne doit pas interférer dans la discussion à ce stade)
 - Présentation orale du doctorant
 - Discussion entre le CSI et le doctorant
- 2 - Entretien entre le doctorant et le CSI (sans l'encadrement ni aucun représentant du laboratoire.)
 - Suivi des conditions de travail
 - Plan de formation par rapport au projet professionnel
- 3 - Entretien entre l'encadrement et le CSI (sans le doctorant)
 - Suivi des conditions de travail

Une dernière session impliquant l'ensemble des participants (doctorant, encadrants, CSI) pourra également être organisée. Ceci est laissé à la discrétion du CSI.



A préparer:

- rapport scientifique (3 pages maximum, en français ou en anglais)
- présentation orale (d'une durée d'environ 15 min à 6M, jusqu'à environ 30 min à 30M)
- mise à jour du formulaire regroupant les formations et productions (feuille excel disponible sur le site)
- enfin, toutes les questions que vous souhaiteriez poser ou les problèmes à soulever. Exemples : comment avoir une expérience d'enseignement ou assister à une conférence ? Pensez également à votre avenir professionnel après la thèse. Pour avoir une vision plus large sur tous les sujets abordés, vous pouvez consulter les différentes sections du modèle de rapport de réunion disponible sur le site.

A envoyer au CSI au moins une semaine avant la réunion :

- « Projet de thèse » et « Convention de formation doctorale », qui sont les documents fournis à l'École doctorale lors de la première d'inscription
- Le rapport scientifique
- La synthèse des formations et productions

A faire après la réunion :

Une fois que le CSI vous a remis son Compte Rendu de réunion, vous devez le déposer dans le système SYGAL.

(On parle ici du CR rempli par le CSI, pas le document que vous leur avez envoyé avant l'entretien).